**Insertion et Egalité des Chances :   
soutien aux actions et structures**

***Rapport AD du 15/01/2021***

Il s’agit d’approuver pour 2021 le renouvellement du soutien départemental annuel à plusieurs actions et structures œuvrant pour l’insertion sociale et professionnelle des jeunes valdoisiens.



Depuis 2012, le Département mène une politique en faveur de l’égalité des chances pour les jeunes valdoisiens de 16 à 30 ans, politique qu’il a renforcée avec le Plan départemental de relance en faveur des jeunes voté le 25 septembre 2020. Le constat est sans appel :

- Le département est l’un des plus jeunes de France, soit 41,2 % de jeunes de moins de 30 ans, contre 39,5 % à l’échelle régionale.

- le taux de chômage des moins de 25 ans (cat. A inscrits à Pôle Emploi) s’établit à 15 % en Val d’Oise au premier trimestre 2020 (soit 8 920 jeunes), contre 12 % en Ile-de-France.



* L’Ecole de la 2ème Chance : donne à des jeunes de 18 à 25 ans, sortis du système scolaire sans diplôme ni qualification, une nouvelle chance d’insertion sociale et professionnelle, par l’éducation et la formation.

= subvention : 230 000€.

* Concours départemental *« un des meilleurs apprentis de France »* : déclinaison départementale du concours national destiné aux jeunes âgés de moins de 21 ans, des CFA (apprentis) et des lycées professionnels

= subvention : 4 750€.

* Association Unis-cité : Avec le service civique, l’association favorise l’engagement citoyen auprès des jeunes, en lien avec les missions du Département. Pendant le confinement, ils ont notamment œuvré à lutter contre l’isolement des séniors.

= subvention : 66 500€ pour l’accompagnement de plus d’une centaine de jeunes valdoisiens.

* Association pour le Droit à l’Initiative Economique (ADIE) au titre du dispositif « je deviens entrepreneur » : aide les jeunes de 18 à 32 ans à créer leur activité (accompagnement/formation de 8 semaines, financement, suivi post-création).

= subvention : 30 000€ pour accompagner 9 valdoisiens.

* Espaces Dynamiques d’Insertion (EDI) : le département compte trois EDI, Césame (Eragny), l’Espace (Cormeilles-en-Parisis) et l’EDI Chrysalide (Villiers-le-Bel). Ils permettent à des jeunes, entre 16 et 25 ans et en situation d’échec scolaire, d’acquérir les savoir-être indispensables à l’insertion dans la vie sociale et professionnelle.

= subvention : 140 220€ pour l’EDI Césame et 86400€ pour l’EDI de l’Espace. Le Département décide de soutenir désormais l’EDI Chrysalide en votant une subvention de 64 800€.

* Soutien à la 9ème édition du prix de l’égalité des chances : L’objectif est de valoriser des jeunes poursuivant un parcours citoyen et scolaire remarquable en les aidants à réaliser leur projet (inscription dans une grande école, stage à l’étranger…).

= subvention : 35 000€



*En travaillant à l’égalité des chances pour tous les jeunes valdoisiens, le Département fait œuvre de solidarité, il fait œuvre républicaine.*